Certificat en soins infirmiers communautaires - 4418

RESPONSABLE :

Sylvie Isabelle
819 762-0971 poste 2609

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce programme permet à l'infirmière ou l'infirmier de consolider les connaissances et les compétences essentielles à une pratique professionnelle autonome et innovatrice dans le secteur des soins infirmiers communautaires, de 1ère ligne et publics. Il vise le perfectionnement d'habiletés et d'attitudes spécifiques à la promotion et au maintien de la santé, à la prévention des maladies, à l'évaluation des besoins de santé des individus, des familles ou des groupes vivant dans la communauté. De plus, il développe les connaissances et les habiletés relatives à l'utilisation de stratégies d'intervention communautaire, d'éducation à la santé et de travail interdisciplinaire.

Pour les fins d'émission d'un grade de baccalauréat par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « SCIENCES ».

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en soins infirmiers ou l'équivalent.

La personne candidate doit être autorisée à exercer la profession infirmière au Québec et en fournir la preuve dès la demande d'admission.

PLAN DE FORMATION :

COM2710	La communication professionnelle en santé (3 cr.) *
SCS1505	Deuil, soins palliatifs et de fin de vie (3 cr.) *
SOI1206	Fondements en sciences infirmières (3 cr.) *
SOI1301	Examen clinique en soins infirmiers I (3 cr.) *
SOI1302	Examen clinique en soins infirmiers II (3 cr.) (SOI1301) *
SOI1308	Pratique infirmière en soins de plaies (3 cr.) *
SOI2311	Intervention éducative dans le milieu (3 cr.)
SOI2537	Démarche clinique et compétences infirmières en santé communautaire, en santé publique et en services de première ligne (2 cr.) (SOI2311 et SOI5015)
SOI2538	Stage d'intégration en santé communautaire, en santé publique et en services de première ligne (4 cr.) (SOI2311 et SOI5015)
SOI5015	Intervention en soins infirmiers auprès de la famille (3 cr.) (COM2708 ou COM2710)

*** : Disponible à distance**

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours SOI2537 (2 cr.), il faut avoir réussi 21 crédits obligatoires du certificat en soins infirmiers communautaires.

Le cours SOI2537 (2 cr.) doit être réussi avant de débuter le cours SOI2538 (4 cr.).

Le cours SOI2538 (4 cr.) ne peut donner lieu à une reconnaissance d'acquis.

La personne étudiante doit posséder un permis d'exercer la profession et être inscrite au tableau de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) sans restriction tout au long de la session où elle est inscrite à ces cours du programme : SOI2538 Stage d'intégration en santé communautaire, en santé publique et en services de première ligne (4 cr.) et SOI5015 Interventions éducatives auprès de la famille (3 cr.).

Pour la reconnaissance des acquis, certaines exigences doivent être respectées et elles sont présentées dans le document suivant : https://www.uqat.ca/telechargements/sante/lignes-directrices-module-sante.pdf.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Enregistrer la confirmation du droit d'exercice via www.oiiq.org/droitexercice et la téléverser dans le dossier académique sur Symbiose.